

# CENTRE HOSPITALIER DE ST-PALAIS

## FICHE DE POSTE

Réf :

### Site : CH St Palais

Créé en 2013 en lieu et place de la clinique Sokorri, le Centre Hospitalier de Saint Palais propose à la population du Pays Basque intérieur une offre de soins complète à travers ses services d'urgences, de chirurgie en hospitalisation et en ambulatoire, de médecine, de maternité et d'imagerie. Il propose également un panel de consultations dans presque toutes les spécialités

Service : Masso- Kinésithérapie

Dernière mise à jour de la fiche : Janvier 2024

Rédigée par :	Validée par :	Approuvée par :
Nom, fonction : A Lestrade, cadre supérieur MK-Rééducateur..	Nom, fonction :	Nom, fonction :
Date : 16 janvier 2024	Date :	Date :
Visa :	Visa :	Visa :

## IDENTIFICATION DU POSTE

**Titre du poste :** Masseur-Kinésithérapeute en MCO

**Grade :** Masseur-Kinésithérapeute

### Rattachement hiérarchique :

Cadre de santé rééducateur, cadre supérieur de santé en charge de la filière de rééducation, Directeur des soins

### Liaisons fonctionnelles :

*En interne,*

Les médecins des différents services , les internes, les équipes soignantes, les professionnels de santé impliqués dans la prise en soins des patients lors de leur séjour hospitalier (diététicienne,psychologue, assistante sociale...) Les service médico-techniques, administratifs, logistiques et techniques.

*En externe*

Les établissements de Soins médicaux et de réadaptation ,

Les kinésithérapeutes libéraux qui contribuent à la prise en soins de la patientèle en intra hospitalier.

### Présentation du service et de l'équipe :

Service:

Interventions en chambre ou en salle de rééducation organisées en partenariat avec les équipes médico-soignantes du CH SP

Salle de rééducation équipée au 1<sup>er</sup> étage

Equipe :

1.5 ETP masseur-kinésithérapeute

### Horaires de travail :

8h00-16h du lundi au vendredi, ave une pause de 1 heure pour déjeuner

## **Particularités du poste :**

- \* cadre réglementaire : décret de compétences du 27 juin 2000.
- \* Exigences spécifiques et environnement : polyvalence, mobilité, bonne condition physique.

## **MISSIONS DU POSTE**

- **Mission générale** : prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, les rétablir ou y suppléer, en utilisant des techniques adaptées à l'évolution des sciences et des techniques.
- **Missions ponctuelles ou spécifiques (liste non exhaustive)** : actions d'éducation, de prévention, de dépistage, d'ergonomie, de formation et d'encadrement, de recherche selon les secteurs d'activité et les besoins rencontrés en intra ou extra-service.

## **ACTIVITES ET TACHES EFFECTUEES**

A partir de la prescription médicale initiale:

Réaliser les évaluations nécessaires et établir un diagnostic kinésithérapique avec des objectifs de rééducation en accord avec les projets du patient.

Mener une rééducation adaptée soit au lit du patient soit en salle de rééducation grâce à différentes techniques manuelles et instrumentales pour prendre en charge:

- les pathologies respiratoires en médecine, soins palliatifs, orthopédie, USC, maternité et BB.
- les suites d'interventions en chirurgie traumatologique et orthopédique
- les malformations orthopédiques des pieds des nourrissons
- les pathologies neurologiques centrales et périphériques
- la reprise d'autonomie chez les sujets âgés, quel que soit le service
- le dépistage des troubles de la déglutition
- les pathologies cardiaques
- les pathologies rhumatologiques
- les pathologies cancéreuses en HDJ (soins de support oncologiques) si besoin
- 

Adapter la prise en charge rééducation en tenant compte de la douleur exprimée et /ou constatée

Mener des activités de sensibilisation et d'éducation à la santé :

Participer à la formation des étudiants kinésithérapeutes et à l'encadrement des nouveaux arrivants et professionnels concourant à la prise en soins des patients

**Activités annexes:**

- Saisie des actes de kinésithérapie quotidiennement (NGAP)
- Suivi des patients dans l'outil informatique (Trakcare)
- Participation à l'organisation du service: planification de la prise en charge des patients, transmissions aux collègues (gardes, absences diverses) pour assurer la continuité des soins.
- Participation à la démarche qualité institutionnelle.
- Contribution à la formalisation de protocoles de rééducation.
- Gestion du matériel et des moyens alloués.
- S'inscrire dans une dynamique de formation professionnelle continue pour améliorer la PEC des patients.

Spécificité des kinésithérapeutes du site : travail en partenariat avec kinésithérapeutes libéraux pour assurer la continuité des soins en semaine et les week-ends.

## **COMPETENCES REQUISES**

**Formation et/ou qualification requise (réglementairement) :** Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (27 juin 2000).

**Connaissances particulières requises :**

- Connaissances dans les différents domaines d'intervention ,
- Connaissances des protocoles de rééducation post-opératoires,
- Maîtrise des outils informatiques et du dossier patient informatisé
- Application des protocoles d'hygiène et mise en œuvre des précautions complémentaires
- Usage d'une langue étrangère (région frontalière et touristique)

**Expérience professionnelle :**

**Qualités professionnelles :**

Respect du champ de compétence de chacun,

Rigueur et organisation,

Responsabilité,

Esprit d'équipe intra et trans disciplinaire,

Capacités d'adaptation,

Mobilité sur le GHT

Curiosité pour contribuer aux travaux de recherche.

Aisance relationnelle avec les patients et leurs familles

Habileté communicationnelle pour travailler en interdisciplinarité